

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon

**Discours de réception de Jean-François Reynaud  
en collaboration avec C. Batigne, C. Brun, A. Desbat, G. Lucas, T. Silvino  
Mardi 22 Mars 2016, à 14h 30, Palais Saint-Jean**

---

**Enceinte antiquité tardive**

Mots-clés : *enceinte réduite, fin du III<sup>e</sup> siècle, mur des bords de Saône (Saint-Jean et Saint-Georges), castrum de la presqu'île.*

Une enceinte de l'Antiquité tardive est attestée par les textes (Sidoine Apollinaire, Grégoire de Tours) et par les données archéologiques : fouilles anciennes sur la rive droite de la Saône : mur des bords de Saône à Saint-Jean caractérisé par de nombreux blocs de remploi (fouilles J.-F. Reynaud) et fouilles récentes (parc Saint-Georges, fouilles G. Ayala). Un mur en bordure de la rive droite de la Saône paraît donc assuré. Pour le reste du tracé, on peut supposer que le mur allait de Saint-Paul à Saint-Georges en passant par Fourvière et s'appuyait sur des points forts comme le podium de Fourvière et le mur Cléberg, l'Angélique et l'Antiquaille. Un *castrum* est possible dans la presqu'île en raison des nombreux blocs de remplois et de quelques probables sections de murs entre les Terreaux et Saint-Nizier. On peut envisager un tracé partant des Terreaux, passant par la rue Lanterne, la rue Longue et la rue Président Herriot. Les basiliques funéraires Sainte-Marie (Notre-Dame de la Platière) et Saint-Nizier s'installeront plus tard *extra muros*. Un réexamen du matériel céramique de la fouille de Saint-Jean date le mur de la fin du III<sup>e</sup> siècle - début du IV<sup>e</sup>.